



HAL
open science

François de Moulins de Rochefort, Maître d'école de François Ier.

François Parot, Thibaud Fourier

► **To cite this version:**

François Parot, Thibaud Fourier. François de Moulins de Rochefort, Maître d'école de François Ier.. Mémoires de la société des sciences et lettres du Loir-et-Cher, 2012, 67, pp.39 à 56. hal-01194182

HAL Id: hal-01194182

<https://hal.science/hal-01194182>

Submitted on 4 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

François de Moulins de Rochefort,

Maître d'école de François I^{er}

François Parot et Thibaud Fourrier

Tous ceux qui se sont intéressés à François I^{er} ont fatalement rencontré le nom de François de Moulins. Or, nous ne savons que peu de choses sur ce personnage, en dehors du fait qu'il est l'auteur d'une abondante production manuscrite, destinée au roi ou à sa mère, Louise de Savoie. Mieux qu'un proche, de Moulins était un intime du roi depuis sa tendre enfance, puisqu'il fut son maître d'école puis son aumônier et enfin le chef de sa chapelle, prodiguant ses conseils au monarque, tel une véritable « éminence grise » avant l'heure.

Dans l'attente d'un travail en cours sur son œuvre manuscrite¹, nous proposons ici un nouvel éclairage sur l'homme et sur son milieu.

I – ORIGINES

Le nom même de notre personnage a longtemps posé problème : *Demoulins*, *Desmoulins*, *Du Moulin*, souvent aussi nommé *Rochefort*, au point que l'on a parfois cru avoir affaire à plusieurs personnages. C'est Marie Holban qui a réuni toutes ces identités en un seul individu². Nous proposons de fixer définitivement la forme « *de Moulins de Rochefort* », la plus cohérente au vu des documents contemporains. En identifiant son père, c'est également M. Holban qui en a fait un Poitevin, ce qui n'est qu'en partie vrai.

A. Jean de Moulins

Loin d'être un obscur religieux poitevin, notre homme était le fils de Jean de Moulins, proche conseiller de Louis XI et de Louise Jamin, filleule du même roi.

Notaire et secrétaire du roi, c'est vraisemblablement à l'occasion de son mariage que Jean de Moulins s'établit à Poitiers et en devint maire en 1464, sur ordre de Louis XI : « *veult en faveur du mariage que naguères avons faict de nostre amé et féal notaire et secrétaire maistre Jehan de Moulins et de Loyse Jamine, nostre fillolle (...). Et pour ce que nostre entencion est que ledit de Moulins face doresnavant sa principale résidence en nostre dicte ville* »³. Sa femme, Louise Jamin, était la fille d'Etienne Jamin, conseiller-secrétaire du roi, échevin de Poitiers.

Après son année de maire, il resta à Poitiers comme échevin, avocat général au comté de Poitou et concierge de l'hôtel du roi. A cette époque (1464-1465) il acquit de Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnavet, le château et seigneurie de Rochefort, proche de Mirebeau (Vienne), dont il prit alors le nom : « *Jean de Moulins de Rochefort* ». Le choix était judicieux, puisque la propriété se trouvait à mi-chemin entre sa résidence ordinaire de Poitiers et celle du roi en Touraine. Louis XI le couvrit ensuite de dons et d'honneurs, au fur et à mesure qu'il s'acquittait de missions délicates.

En 1468-1469, de Moulins fut un acteur du procès retentissant du cardinal La Balue⁴, accusé de complot au profit de Charles le Téméraire. Louis XI lui fit alors don, en 1469, d'une maison à Poitiers, devenue aujourd'hui l'hôtel de Rochefort⁵, assortie d'une pension de 200 livres sur le domaine de Poitou. Puis, en 1472, le roi lui remit les biens confisqués sur Albert Pionneau, de Poitiers, qui avait suivi le parti du duc de Bourgogne⁶ et le fit entrer au Grand Conseil comme greffier⁷.

Jean de Moulins fut aussi partie prenante dans la question de Bretagne et l'un des négociateurs de la trêve de 1472. A cette occasion, une lettre du roi montre la confiance qu'il avait en son serviteur : « *Jean Richier de La Rochelle, qui est en Bretagne, a dit à maistre Jehan de Moulins qu'on me veult tromper...* »⁸.

De Moulins fut également utilisé par Louis XI comme ambassadeur auprès du duc de Milan, en 1474. Il était chargé de lui conduire un beau lévrier, cadeau du roi et de lui communiquer « *aucunes choses* » oralement⁹.

En 1475, il obtint de René d'Anjou l'autorisation de reconstruire et fortifier son château de Rochefort qui, semble-t-il, aurait été incendié par les Bourguignons¹⁰. Il fit moins parler de lui sous le règne de Charles VIII, où il siégeait cependant encore au Grand Conseil et mourut entre 1497 et 1500¹¹.

Les parents de Jean de Moulins étaient très vraisemblablement Guillaume de Moulins, élu au siège présidial de Blois (cité entre 1433 et 1462) et Perrette de Villebresme¹². Voilà qui ramène ainsi la famille de Moulins sur les bords de Loire.

B. Une famille blésoise

L'établissement de Jean de Moulins à Poitiers semble avoir été un accident pour une famille bien implantée à Blois. Ses frères (oncles de François de Moulins) avaient tous de fortes attaches en Blésois. Jacques de Moulins¹³, maître de la chambre aux deniers, était seigneur de Muides. Guillaume de Moulins était élu pour le roi à Orléans, mais propriétaire de nombreux biens autour de Blois ; il laissa à sa mort (1503) la seigneurie du Quartier à son neveu Guillaume de Villebresme. Thibaud de Moulins, valet de chambre du duc d'Orléans puis du roi, était marié à Jeanne Hurault et avait pour gendre Jacques Viart, receveur du Domaine de Blois. Enfin, Raymond de Moulins nous intéresse particulièrement. Il fut nommé en 1466 archidiacre de Blois, succédant à Jean de Villebresme, archidiacre depuis 1432¹⁴. Raymond était aussi conseiller du roi, chanoine et sous-doyen de Saint-Sauveur, propriétaire de la maison dite « la Forge Carrée » devant l'église Saint-Solenne, dont il était prieur et administrateur perpétuel du prieuré-cure¹⁵. Cet archidiacre de Blois, mort apparemment vers 1497, a pu jouer un rôle important dans la carrière religieuse de son neveu. La famille possédait encore d'autres propriétés autour de

Blois : des terres aux Montils, les seigneuries de Villelouet¹⁶ (Chailles) et d'Archangé (Cheverny)¹⁷.

Par ses fonctions, ses alliances et ses propriétés, la famille de Moulins était donc blésoise depuis au moins le milieu du XV^e siècle. Suite à l'établissement de Jean de Moulins à Poitiers, la famille s'est par la suite partagée entre les deux régions.

C. Le réseau de parentèle et de clientèle

François de Moulins était proche du pouvoir. Son père était au service de Louis XI, dont sa mère était la filleule. Ses proches parents Villebresme étaient eux au service des ducs d'Orléans, puis de Louis XII, mais aussi d'Anne de Beaujeu¹⁸. Les Hurault, de Refuge¹⁹ et Viart, vieilles familles blésoises apparentées de près aux de Moulins, étaient présentes notamment dans l'administration du domaine du comté.

En dehors du « village des évangeliques », évoqué plus loin, nous savons aussi que François de Moulins était sans doute lié à la famille Gouffier²⁰ et en rapport avec les Montmorency²¹. Son ascension n'est donc pas due uniquement à ses qualités, mais aussi à sa proximité avec le pouvoir.

Nous ignorons tout de la jeunesse de François de Moulins, né vraisemblablement à Poitiers ou à Rochefort, dans la décennie 1470-1480. Le seul témoignage probable est celui du cordelier Jean Thenaud, originaire de Melle en Poitou, qui a sans doute fait une partie de ses études avec lui : « *jouxte moi estoit ung moult bel et plaisant adolescent, fort comme roche, auquel estoit promise la modération scolastique du dictateur futur des dictateurs, par luy estoit toute nostre compagnie scolastique honorée* ». Etant donné les relations entre les deux hommes (Thenaud considère de Moulins comme son « irradiateur »), cet adolescent « *fort comme roche* » est vraisemblablement Rochefort.

D. François de Moulins et Chambord

Nous avons montré précédemment²² que le Grand Aumônier de François Ier et son disciple Jean Thenaud, ont pu jouer un rôle spirituel dans l'élaboration intellectuelle du projet de Chambord. C'est là, selon le « *Journal* » de Louise de Savoie, qu'il reçut sa charge de Grand Aumônier, le 8 octobre 1519, alors même que François I^{er} posait les bases de l'œuvre architecturale de son règne. Sans revenir sur l'influence probable de François de Moulins sur la genèse du bâtiment, soulignons sa proximité avec certains acteurs du projet.

Chambord n'était peut-être pas un lieu totalement inconnu pour François de Moulins. Son frère Jean, notaire et secrétaire du roi, greffier au grand conseil, était en effet seigneur de Muides et donc voisin de l'ancien domaine comtal. Cette seigneurie lui était échue par la succession de son oncle Jacques de Moulins, maître de la chambre aux deniers, qui lui-même la tenait de Macé de Villebresme, sans doute son oncle²³. Ce dernier, mort vers 1500, avait été maître d'hôtel de Marie de Clèves, écuyer de cuisine de Louis d'Orléans, maître des eaux et forêts du comté de Blois et aussi... Capitaine de Chambord (cité de 1481 à 1499).

Le superintendant des travaux de Chambord, nommé le 6 septembre 1519²⁴ était François de Pontbriant, maître d'hôtel du roi, déjà chargé sous Louis XII des travaux de Blois et d'Amboise²⁵. Sa famille était depuis longtemps au service des ducs d'Orléans, proche des Villebresme, Hurault, etc., et son frère, Gilles était aumônier ordinaire du roi auprès de François de Moulins.

L'un des deux délégués de Pontbriant pour les travaux de Chambord, qu'il désigna sous seing privé le lendemain²⁶ était Mathurin Viart, maître de la chambre des comptes de Blois, proche parent de Jacques Viart, époux de Jeanne de Moulins.

Il faut souligner aussi une autre coïncidence. André Félibien²⁷ et Jean Bernier²⁸ ont signalé au XVII^e siècle l'existence d'une maquette en bois d'un projet de Chambord, qui

se trouvait dans une maison de Blois, quartier de la Foulerie, appartenant à « Monsieur de Fougères ». Or, les seigneurs de Fougères n'étaient autres que les Villebresme.

Toutes ces constatations nous confortent dans l'idée que François de Moulins de Rochefort n'a pas pu rester totalement à l'écart du projet royal et qu'il a sans doute contribué, avec d'autres, à l'élaboration d'un programme symbolique complexe.

II – DANS L'OMBRE DU ROI

A. La petite école de Monsieur

Le château d'Amboise avait été attribué par Louis XII comme résidence à Louise de Savoie et ses deux enfants, vers 1500. « *M^e Fr. des Moulins M^e descolle de Monseigneur* »²⁹ apparaît alors dans les comptes de la maison de Louise (de 1501 à 1508), sans doute recruté par elle. Maître et élève resteront à Amboise jusqu'au départ de François d'Angoulême pour la cour, en août 1508. C'est le maître d'école lui-même qui nous livre les rares indications sur cette période, en évoquant par exemple « *Ce qui est écrit au chateau d'Amboise els les vitres de la petite école de Monsieur :*

Tel voit on armé

Qui tremblant la fièvre,

Fuirait comme un lièvre

Pour le trait charmer. »

Ou encore : « *Rochefort, que vous avez vu avec Monsieur lire les heures (...), qui servait Monsieur de si humble courage* », « *il disait vespres et matines avec Monsieur* »³⁰.

Sa place auprès du futur roi est confirmée par l'helléniste François Tissard qui le désignait comme « *éminent précepteur* » de Monsieur³¹ ou par Guillaume Cop, premier médecin de François Ier : « *[il] jouait le rôle de pédagogue auprès du roi dans ses jeunes années*³² ».

Dès cette période, de Moulins commença à produire ses premiers manuscrits³³, destinés à l'éducation du prince. Le programme pédagogique mis au point par lui (et Jean Thenaud) pour son élève, sous l'égide de Louise, envisageait une progression morale et édificatrice depuis l'acquisition des vertus cardinales (triomphe terrestre) jusqu'aux vertus théologiques (triomphe céleste)³⁴. Une étude comparative reste à faire entre ce programme pour François d'Angoulême et celui de Lefèvre d'Étaples pour ses fils, à la génération suivante. Une corrélation positive a déjà été établie entre ce programme de Lefèvre et celui de Jean Gerson pour le fils de Charles VI³⁵.

B. Bénéfices

« *Les bénéfices que Madame et Monsieur ont donné à Rochefort*³⁶ » ne semblent guère nombreux. Il était pourvu d'un canonicat à Saint-Pierre et à Sainte-Radegonde de Poitiers en 1501³⁷, date à laquelle il était déjà au service de Louise de Savoie et de son fils. Au titre des bénéfices mineurs, François de Moulins aurait été également prieur commendataire du prieuré bénédictin de Saint-Magloire de Léhon (Côtes-d'Armor)³⁸ et du prieuré bénédictin Saint-Sixte de Muron (Charente-Maritime)³⁹. Il se serait défait de ce dernier en 1516, en faveur de son neveu Jacques de Moulins.

Le seul bénéfice majeur qu'il obtint consistait en l'abbaye bénédictine de Micy-Saint-Mesmin, près d'Orléans. On ne sait à quelle date il en fut pourvu, mais il l'était déjà en février 1517⁴⁰. Il faut sans doute réinterpréter le passage du « *Journal* » de Louise de Savoie au 17 janvier 1517 : « *Le Roy mon filz et la Royne et ma fille Marguerite, Saint Mesmin et moy, arrivasmes à Saint Mesmin près Orléans* ». On a cru à une incohérence, à une erreur de copiste⁴¹. En fait, il s'agit bien de l'abbé de Saint-Mesmin (désigné par le nom de son abbaye) recevant chez lui la famille royale venant de Romorantin et se rendant à Paris. De la même manière, le 5 janvier 1520, lors de son entrée à Poitiers, le roi sera logé « *en l'hôtel de maitre François desmoulins son précepteur d'école, qu'on*

*appelle la maison de Rochefort en la paroisse de Saint-Savin*⁴² ». Cette abbaye bénédictine de Micy était située au confluent du Loiret et de la Loire, à proximité de la Sologne et dotée d'une maladrerie, destinée à accueillir les malades des « fièvres de Sologne ».⁴³

Ces deux prieurés et cette abbaye relevant de l'ordre de saint Benoît, nous permettent d'éclaircir un point resté obscur : François de Moulins était sans doute bénédictin et non franciscain, comme on l'a cru parfois.

Reste l'affaire de l'évêché de Condom. En 1517, dans la *Vie de la belle et clère Magdalene*, de Moulins réclamait avec insistance un évêché⁴⁴, tout en dénonçant d'ailleurs les « *théologiens hypocrites, amasseurs de bénéfices* ». Le « *Journal* » de Louise de Savoie relate les maintes fois où le roi lui aurait promis et octroyé le siège de Condom : d'abord « *devant qu'il fut roi, à Amboise en ma présence, il lui avoit promis* » ; puis il lui avait donné une « *première fois à la requeste de Saint Marsauld*⁴⁵ » ; une « *seconde à la requeste de La Rochepot*⁴⁶, *en la chapelle de la Bastille* » ; nouvelle promesse « *Le neuf de mai 1520, environ dix heures du matin (...) dit de rechef audit Rochefort qu'il seroit evesque de Condom et que ce matin il avoit fait refus de ladite dignité épiscopale à quelqu'un qui lui avoit demandée* » ; enfin, « *Le 17 d'octobre 1522, au Mont Saint Martin, environ neuf heures du matin, mon fils, marchant en ordre de bataille, fut requis par son maistre d'ecole de lui donner l'évesché de Condom, ce que de très bon cœur il lui octroya* ». Ces atermoiements sont dus au fait que Jean Marre, titulaire de l'évêché depuis 1497, ne se décida à mourir que le 15 octobre 1521⁴⁷. Depuis 1516 (abrogation de la Pragmatique Sanction par le concordat de Bologne) la nomination des évêques incombait non plus aux chapitres mais au roi, moyennant confirmation papale. Les lettres de provision pontificales pour François de Moulins furent signées le 1^{er} juin 1523⁴⁸ et ses lettres de réception de serment de fidélité pour le temporel de l'évêché de

Condom sont datées de Saint-Germain-en-Laye, le 17 juillet 1523⁴⁹. Cependant, face au candidat du roi, le chapitre fit de la résistance, en élisant dès la mort de Marre son propre candidat, Hérard de Grossoles de Flamarens. Etrangement, c'est ce dernier, qui fut confirmé le 4 décembre 1523⁵⁰, contre le choix du roi et du pape, ce qui est un cas unique. Il y eut certainement tractation entre les deux candidats, retrait volontaire de François de Moulins et accord du roi. Il est possible que ce dernier ait eu d'autres projets pour son Grand Aumônier. Il reste cependant curieux que, contrairement à ses prédécesseurs et successeurs Grands Aumôniers, tous pour le moins évêques, si ce n'est archevêques ou cardinaux, de Moulins n'ait jamais obtenu cette dignité.

Aux bénéfices de François de Moulins, il faut ajouter les offices dont il était titulaire. Maître d'école de Monseigneur depuis 1501, il accompagna en 1508 son élève à la cour comme aumônier. Bien qu'attaché au service de l'héritier du trône, il était aussi aumônier ordinaire de Louis XII. Les comptes de la maison du roi rendus en 1514⁵¹ mentionnent en effet les 14 aumôniers ordinaires du roi : en tête de la liste figurent les deux mieux rémunérés (450 livres de gages annuels) : Ithier Bouverot et François de Moulins. Les autres aumôniers, dont certains sont archevêques ou évêques, ne sont rémunérés qu'à hauteur de 240 et 120 livres. Il est donc déjà l'un des principaux officiers de la chapelle de Louis XII. L'avènement de François Ier lui permettra bientôt d'en devenir le chef.

C. La Grande Aumônerie du roi

« L'an 1519 le 8 octobre à onze heures avant midy, mon fils, à ma requeste, donna à Rochefort l'office de grand aumosnier ; ce fut à Chambort, à trois lieues de Bloys » (« *Journal* » de Louise de Savoie).

La charge de Grand Aumônier du roi existait depuis Geoffroy de Pompadour, Grand Aumônier de Charles VIII puis de Louis XII. Depuis novembre 1516, elle était exercée par Adrien Gouffier de Boisys, grand collectionneur d'évêchés et d'abbayes, que

Léon X avait fait cardinal à l'occasion du concordat de Bologne. Nommé légat du pape en France en 1519, il se démit alors de sa charge de Grand Aumônier.

François de Moulins de Rochefort devenait ainsi l'un des premiers ecclésiastiques de France, véritable évêque de la cour, grand vicaire du roi⁵², chef de l'église gallicane.

En tant qu' « évêque » de la cour, il assurait - ou ses représentants, les chapelains et aumôniers – le service divin de France en la chapelle du roi, mais aussi les cérémonies religieuses, baptêmes, mariages et enterrements. « *Le 16 d'octobre 1519, Rochefort, grand aumosnier, baptisa Marguerite Turc en la chapelle d'Amboise ; ma fille fut commere et mon frère le bastard de Savoye et le seigneur de Montmorency furent comperes* » (« *Journal* » de Louise de Savoie). Il pourvoyait aux nominations, cures et bénéfices dépendant du roi, accordait les dispenses de carême ou encore les autorisations pour les mariages célébrés à la cour. Enfin, il recevait les serments de fidélité au roi de tous les officiers de la chapelle.

Le Grand Aumônier avait également la haute main sur les offrandes et aumônes du roi, ce qui entraînait le maniement de sommes considérables, assisté en cela par un trésorier. Les offrandes étaient multiples, à l'occasion de fêtes religieuses (Noël, adoration de la Croix), de noces, des messes quotidiennes, des serments de fidélité des prélats, en faveur de lieux de pèlerinage, ou pour toute autre circonstance exceptionnelle. Les aumônes étaient tout aussi diverses. Par un édit de mars 1521 donné à Romorantin, il était ainsi octroyé au Grand Aumônier une somme de 10 livres à payer par chaque prélat prêtant serment, pour doter les pauvres filles nobles à marier⁵³. Les libérations de prisonniers décidées par le roi lors de divers événements, les attributions de places de boursiers du roi au collège Notre-Dame de Bayeux, les remises d'amendes et toutes sortes d'autres dons en nature ou en argent, relevaient également du Grand Aumônier.

En dehors de la chapelle du roi, ses attributions concernaient les établissements charitables, pour lesquels sa juridiction s'étendait sur tout le royaume, nommant à cette fin ses grands vicaires et délégués dans les diocèses. Dès le 2 novembre 1519, le roi donna à son nouveau Grand Aumônier commission pour faire procéder à la réformation des hôtels-Dieu, hôpitaux et maladreries du royaume⁵⁴. En 1523, la réforme de l'organisation de la chapelle du roi [**voir figures 2 et 3**] fut accompagnée d'une relance de la réforme hospitalière, par des « *lettres contenant nouveaux et plus amples pouvoirs (...) à la réformation des hôtels Dieu, Hôpitaux et maladreries du royaume*⁵⁵ ». Parmi les établissements hospitaliers relevant du Grand Aumônier, l'hôpital des Quinze-Vingts avait une place importante, « *comme une petite république de laquelle le grand aumônier de France tient en main le gouvernail et pour laquelle il fait les loix nécessaires à son entretien*⁵⁶ ». De Moulins fut chargé de le réorganiser, suite à de graves désordres : les nouveaux statuts, rédigés par l'aumônier du roi Pompadour, furent présentés au roi par de Moulins, puis au Parlement pour vérification, en 1522. Ils furent appliqués, non sans réticences⁵⁷. Les religieux et pensionnaires de l'hôpital étaient exempts de toute juridiction, hors celle du Grand Aumônier, qui attribuait seul les places d'aveugles dans cet établissement. La résistance à la « réformation » était forte : pour l'hôtel-Dieu de Pontoise, le roi dut nommer deux commissaires pour poursuivre la réforme commencée par les délégués de François de Moulins et interrompue par suite des résistances de la prieure et des religieuses⁵⁸. Toujours dans le domaine hospitalier, en temps de guerre et quand le roi était à l'armée, il revenait également au Grand Aumônier d'établir un hôpital des blessés où étaient affectés les aumôniers du commun.

A côté de ses attributions officielles, François de Moulins de Rochefort exerçait aussi un rôle de conseiller officieux du roi, dont il restait un intime.

D. Le conseiller intime

Nous reviendrons sur l'influence de François de Moulins sur la politique religieuse du roi, mais son rôle de conseiller dépassait sans doute le domaine religieux. Nous n'avons aucun témoignage des conversations intimes qu'il entretenait avec le roi, si ce n'est à l'occasion des pourparlers visant à faire venir en France Erasme : « *Guillaume Petit, docteur en théologie, confesseur du roi, partisan de ta gloire autant qu'il est possible, François de Rochefort, qui jouait le rôle de pédagogue auprès du roi dans ses jeunes années, maintenant abbé, qui a l'habitude de te porter aux nues devant nos nobles, sont allés tous deux trouver le roi alors qu'il assistait à la messe et l'ont persuadé, par de nombreux arguments, de te faire venir en France*⁵⁹ ». Voilà qui illustre la liberté avec laquelle de Moulins conversait avec le roi. Il était tout aussi proche et familier de Louise de Savoie, dont on connaît l'influence sur son fils. Un passage du manuscrit du *Fort Chandio*, rédigé par de Moulins, témoigne de cette proximité : « *Toi qui est ici, sois Rochefort, et que ton image fantastique, ton ombre, ton esprit, ton affection et ta pensée soient avec Madame et avec Monsieur*⁶⁰ ». Il était aussi « *le pauvre monsieur qui a servi mon fils et moi en très humble et loyale persévérance* » qui vint annoncer à Louise de Savoie la mort du fils d'Anne de Bretagne, le 21 janvier 1512 (« *Journal* » de Louise de Savoie). Il avait finalement peu vocation à sortir du rôle d'éminence grise et ce n'est qu'à la fin de sa vie, en 1519, qu'il devient Grand Aumônier.

Il est un autre domaine, plus inattendu, où François de Moulins a sans doute joué un rôle : les finances. Nous disposons sur ce point du témoignage de Guillaume Farel, qui n'a guère été pris au sérieux, mais qui mérite pourtant réflexion : « *on dit que Budaeus est mort, ainsi qu'un autre qui avait beaucoup d'influence sur le roi en matière de finances et auquel Erasme a dédié son aimable opuscule De la Confession*⁶¹ ». Il ne peut s'agir que

de François de Moulins, dédicataire de l'*Exomologesis sive modus confitendi* d'Erasmus, en 1524.

François de Moulins côtoyait bon nombre de gens de finances, comme son oncle Jacques de Moulins, maître de la chambre aux deniers, le trésorier de France Jacques Hurault et son fils Raoul, général des finances, le receveur du domaine Jacques Viart, etc. Sa proximité avec François Green de Saint-Marsault (intervenu auprès du roi pour lui faire obtenir l'évêché de Condom) est à souligner. Saint-Marsault, sénéchal de Périgord et chambellan de François Ier, « *estoit fort près de la personne du Roy et bien ouy dudit seigneur, encores qu'il ne fust en estime d'homme de guerre mais bien entendant les pratiques de la cour*⁶² ». Effectivement, Gouffier de Bonnivet, dans son projet d'organisation de crise des finances du royaume qu'il présenta au roi le 12 août 1521, faisait de Saint-Marsault l'un des informateurs quotidiens du roi sur la situation financière⁶³. Il était au cœur des questions de financement de l'expédition italienne en préparation⁶⁴, lorsqu'il fit échange, le 31 décembre 1523, de ses terres de Sologne (Millançay, Villefranche, ...) avec le roi qui voulait les réunir à son domaine⁶⁵.

De Moulins lui-même, comme chanoine, prieur et abbé et surtout par la gestion des offrandes et aumônes du roi n'était évidemment pas étranger à ces questions. L'ordre bénédictin étant le plus riche, nommer un membre de cet ordre au poste de Grand Aumônier était évidemment propice. Il cessa alors de produire des manuscrits, passant du rôle de conseiller à celui d'acteur politique. Maintenant confronté à l'imbrication du politique et du religieux, à l'exercice du pouvoir, il devait s'occuper concrètement de réformation et de finances. Il s'agissait de réformer l'église gallicane dont le roi, depuis le concordat de Bologne, était le chef suprême. Sur le plan religieux, évangéliser le peuple, étudier et faire étudier les Ecritures rénovées ou émondées. Sur le plan politique, les revenus de l'église constituaient un enjeu capital. Des fonds devaient être mobilisés,

souvent sous le couvert d'une hypothétique croisade, pour alimenter la guerre contre Charles Quint, entretenir les alliés, unifier le pays. La mise en place de commendataires, en substituant au privilège électif la nomination royale jugée pourtant souvent illégitime, allait aussi dans ce sens.

III - LA RELIGION DE FRANCOIS DE MOULINS

Il est certain que François de Moulines était un partisan de la réformation. Ses propos ne laissent aucun doute, alors que lui-même fut d'ailleurs l'instrument de la réforme des établissements hospitaliers.

La question qui se pose est de savoir jusqu'à quel point il était prêt à aller dans cette voie. Malgré ses propos virulents contre l'Eglise corrompue, cet admirateur d'Erasme n'avait aucune sympathie pour les idées luthériennes et n'était certainement pas un extrémiste, ni un schismatique. Membre du « Village des Evangéliques », certes ; mais était-il engagé aussi loin que Jacques Lefèvre d'Étaples ou Guillaume Briçonnet ? Après avoir fait le tour des différents ordres et de leurs excès, il déclarait "*ne plus vouloir faire de religion nouvelle*"⁶⁶ (alors que Jean Thenaud, lui, se sentait l'inspiration d'écrire "*ung aultre Apocalipse*" et se comparait à St Jean l'Evangéliste⁶⁷ !) Enfin, la position de François de Moulines nous renseigne-t-elle sur celle de la famille royale, dont il était si proche ?

A. Le village des évangelicques et la famille royale

Il existe un courant religieux pré-réformateur français à l'articulation des XV^e et XVI^e siècles qui va de la forme française de la *Devotio Moderna* aux grands courants spirituels du XVII^e siècle. Préconisant piété, "mendicité d'esprit", consolation des écritures, recours à la grâce et à l'autorité de l'Eglise, ce courant a véhiculé "*un nationalisme spirituel affirmant la priorité de la mystique et de la morale chrétiennes sur les préoccupations purement humanistes, philologique, historique ou philosophique*"⁶⁸. L'importance et l'influence de ce

réseau de chrétiens humanistes dans l'entourage royal fut grande, jusqu'à la mort du roi en 1547 et sa sœur y eut un rôle déterminant. Ce courant est dénommé aujourd'hui "Evangélisme biblique" ou "Gallican" et ses membres "Bibliens"⁶⁹.

Marguerite d'Angoulême, sœur du roi, nommait cette mouvance "*la bande*", "*les frères*", "*la Compagnie*", "*les Pères*" ou encore "*les Serviteurs*"⁷⁰. Elle représentait un courant très engagé en matière de réforme, sans renoncer toutefois à l'orthodoxie catholique⁷¹. Elle était aussi probablement la plus impliquée en matière de foi. En 1525, elle apporta elle-même, en toute hâte, l'hostie consacrée à son frère, dans sa geôle espagnole, alors qu'il était au plus mal et que l'on craignait pour sa vie. Voici ce qu'elle lui écrivait, le 4 octobre 1525, pour la fête de saint François : "*Je suplye Celluy qui a coumandé à saint François d'aller reparer son esglize destruite vous donner grace d'estre celluy par quy y parfera son euvre au bien de tous le(s) cristiens.* ».

Ce réseau du gallicanisme royal, dominé par l'idée de Concorde, François I^{er} le qualifiait lui-même de "*Via Media*" ou Voie Moyenne⁷² et protégea ses membres, aussi longtemps qu'il lui fut possible, y compris depuis sa geôle de Madrid, tout en l'utilisant dans ses démêlés avec la papauté. Lors d'une rencontre avec le nonce papal Aléandre qui l'interrogeait sur l'activité "évangélique" en France, reliée selon lui à l'hérésie, François I^{er} lui déclara "*qu'il avait toujours tenu [Luther] pour un triste personnage, sa doctrine pour très pernicieuse et rien moins qu'évangélique, quoique, du reste, il eût dit certaines choses qui lui paraissaient bonnes*"⁷³. Quant à la religion intime de François I^{er}, sans doute faut-il en chercher les traces dans les textes de Thenaud plutôt que dans ceux de François de Moulins, trop dans le siècle, mais aussi dans les rayons de sa bibliothèque personnelle et enfin dans les livres de pierre que sont ses édifices, comme Chambord. Le franciscain Jean Thenaud affirmait au sujet du roi : « *il s'employe a nectoyer l'infecte et salle playe qui pulluloit par les religions les reduysanz a reformacions* ».

Louise de Savoie, dont on a parfois douté des positions progressistes en matière religieuse, était en fait dans la même ligne que ses enfants. Ses décisions et son attitude lors de la régence de 1525 face au Parlement, à la faculté de Théologie et même à la papauté, sont claires⁷⁴.

Le maître à penser de ce village était Jacques Lefèvre d'Étaples avec autour de lui de nombreux érudits. De Moulins le déclarait son précepteur et se considérait comme son disciple⁷⁵, bien que Lefèvre, étant en charge d'une léproserie à Meaux⁷⁶ en 1521, se trouvait en conséquence sous son autorité. En 1517, dans sa *Vie de la belle et clère Magdalene*⁷⁷ commandée par Louise, de Moulins lui présenta Lefèvre comme "*un ancien homme que vous aymeriez bien, Madame, si vous aviez connaissance de ses vertuz*"⁷⁸. La tâche qu'avait entreprise, à partir de 1505, cet humaniste surnommé "*l'ornement de la Gaule*" par Cornelius Agrippa (un temps astrologue de Louise), était rien moins que l'établissement d'une grande doctrine religieuse, à la fois théorique et pratique, renouvelée (réformée), mais foncièrement traditionnelle, catholique et gallicane, à la disposition de tous. Il n'était pas un homme de rupture et respectait l'Église qu'il considérait comme un organisme vivant, tout en dénonçant ses abus. Il recherchait avant tout la réforme intérieure. Son psautier fut publié en 1526, l'Ancien Testament en 1528 et la Bible complète en 1530, tous en français. Il édita également un commentaire sur les quatre évangiles avec l'autorisation royale et l'offrit à François I^{er} (1522), traduit en français les épîtres de saint Paul qu'il offrit au roi et à sa mère, via Marguerite.

Guillaume Briçonnet, autre personnage important, abbé de Saint-Germain-des-Prés, dirigeait le cercle de Meaux dès 1521, où officiait Lefèvre avec "*un échantillon de l'élément le mieux instruit et le plus pieux de l'Université de Paris*"⁷⁹. Son diocèse devint l'évêché témoin d'une réforme sous le signe de la Concorde, soutenue par François I^{er}. L'idée d'un synode archiépiscopal pour la réformation de l'Église fut alors proposée par

l'évêque de Meaux et reprise par le roi : en 1522, le "Concille Gallical" de Sens avait pour but d'étendre à tout le royaume la réforme de ce diocèse, par ordonnances synodales. Comme on le sait, la réforme avorta. Soupçonné de luthéranisme, Briçonnet déclarait pourtant que Luther "*bouleverse et renverse l'ordre hiérarchique, détruit l'Etat qui retient tous les autres dans le devoir, tord par sa fantaisie par une interprétation nouvelles les saintes écritures, méprise ceux des anciens qu'il trouve contraires à ses témérités*"⁸⁰.

B. Les lieux communs

Le "Village" peu formalisé, dont les membres pouvaient défendre des idées parfois fort éloignées, possédait cependant une cohérence. Il s'agissait d'un mouvement relativement concerté, organisé autour de lieux communs et de principes identifiables. Isabelle Garnier-Mathez a ainsi relevé un ensemble de constantes lexicales, sémantiques, syntaxiques et stylistiques dans les écrits de ses membres⁸¹. Ces éléments sont particulièrement repérables chez de Moulins⁸².

Ainsi, certaines références sont révélatrices, tout spécialement celles concernant saint Jérôme, "le docteur universel". De nombreuses allusions aux écrits du saint jalonnent, en effet, les textes des membres du Village, dont il est en quelque sorte le patron⁸³. On connaît l'engouement pour l'œuvre de ce théologien de Louise de Savoie⁸⁴ et de sa fille Marguerite⁸⁵, de Lefèvre d'Étaples, Josse Clichtove, ou Jean Thenaud⁸⁶. François De Moulins faisait lui aussi appel à l'autorité de Jérôme pour la défense de ses thèses⁸⁷. Cette mise en exergue⁸⁸ révèle l'orthodoxie affirmée des uns et des autres en matière théologique, alors que la crise religieuse entraînait dans une phase critique. Luther revendiquait l'importance de saint Augustin, défenseur acharné de la foi et de la Grâce, contre les hiéronymites tels Erasme et remettait en cause les textes de Jérôme, particulièrement la *Vulgate*. Les positions s'affrontaient aussi sur la question des langues.

Augustin ne connaissait ni le grec ni l'hébreu, au contraire de Jérôme. Or on sait l'importance des traductions des textes sources du christianisme⁸⁹, par les humanistes renaissants. Les cabalistes chrétiens, comme Thenaud ou de Moulins, s'appuyaient également sur les textes de saint Jérôme⁹⁰. Se revendiquer de lui n'était donc pas anodin et relevait d'un positionnement politico-religieux affirmé, dans une période où les limites entre orthodoxie et hérésie étaient minces.

Une autre caractéristique essentielle de l'esprit de cette mouvance, opposée à la tristesse doctrinale de Luther, a été dénommée "Théologie de la Joie"⁹¹. Les manuscrits de François de Moulins ne sont pas dénués d'humour, notamment par le recours à des énumérations et invectives toutes rabelaisiennes⁹². Jean Thenaud promouvait lui *'Eutrepalie* (eutrapélie)⁹³, vertu de plaisance courtoise qu'il définissait comme "délectation honneste". Elle résulte de toute une éducation et révèle les qualités chrétiennes et tout spécialement franciscaines⁹⁴. Ainsi, le "Bon Plaisir" de François I^{er} est-il opposé à la *Taciturnitas* de Charles Quint.

C. François de Moulins, la Madeleine et les trois Maries

Revisiter les sources grecques ou hébraïques des textes bibliques permit aux humanistes comme Lefèvre ou Erasme de proposer d'autres traductions, mettant parfois à mal les fondements du dogme catholique. Ainsi, dans cette mouvance, François de Moulins osa-t-il en 1517 explorer des pistes nouvelles pour l'identification de Marie Madeleine, allant jusqu'à exprimer ses doutes quant à certaines interprétations de "*'église et écolle de Paris*"⁹⁵. Mais il précisait avec prudence qu'il ne voulait pas innover ni passer outre certaines limites. Quelques mois plus tard, c'est Lefèvre d'Étaples qui rédigea un manuscrit sur le même thème, intitulé *De Maria Magdalena Triduo Christi*, dans lequel il exposait l'hypothèse de trois personnages différents cachés dans la vie de sainte

Madeleine, à l'encontre de la thèse de l'Eglise. Trois éditions se succédèrent, dont la seconde fut dédiée à François I^{er} et à François de Moulins⁹⁶. Ce dernier, en accord avec le roi, dut prendre alors la défense de Lefèvre en affirmant son orthodoxie, assurant que le savant théologien ne voulait en rien contrarier l'Eglise catholique universelle.

Fin 1518, début 1519, de Moulins dans un nouvel opuscule, *Le Petit Livret faict à l'honneur de Madame sainte Anne*, adressa une requête insistante au roi et à sa mère, pour intercéder auprès du pape en faveur de Lefèvre, incriminé par la Faculté de Théologie dans une nouvelle affaire, celle des Trois Maries (il réfutait l'idée des saintes Maries et proposait une seule Marie, la Vierge) : "*Son espérance est en vous Madame, qui estes si lentement hastive que vous pouvez incontinent apercevoir que le bon et sage Fabri ne travaille sinon pour chacer erreur ténébreuse et ramener en ce monde la vraye lumière de Jésus Christ*"⁹⁷. La symétrie des positions et des œuvres de Lefèvre et de Moulins laisse entendre assez clairement qu'ils regardaient dans la même direction.

D. François de Moulins et l'amadéisme

Nous connaissons aujourd'hui le climat eschatologique quasi apocalyptique qui régnait au début du XVI^e siècle en Occident. Sur ce point, de Moulins exposait, dans sa *Vie de la Magdalène*, les vues du "cordelier hermite" Amadeo Menez da Silva sur sainte Madeleine, selon les révélations que cet ermite reçut de l'archange Gabriel⁹⁸. Il citait longuement Amadeo en latin et traduisit en français certains passages de cette révélation, pour Louise de Savoie.

Dès 1515, Guillaume Briçonnet et son frère Denis, nommés ambassadeurs extraordinaires pour le concordat de Bologne par François I^{er}, entraient en contact à Milan avec le Cercle augustinien de Sainte Marthe dirigé par la visionnaire Arcangela Panigarola. Cette abbesse prophétisait l'avènement du roi français comme « empereur

des derniers jours » auprès du « Pape angélique » afin de réformer le monde. Elle devint leur mère spirituelle. De son côté, François I^{er} tenta de faire canoniser Véronique de Binasco, autre visionnaire de ce cercle⁹⁹ ; il n'y parvint pas, mais son culte privé fut accordé par Léon X en 1517. Ce cénacle étant un foyer influent du conciliarisme gallican depuis le Concile de Pise, vit la visite et le séjour de nombreux français, peut-être même François I^{er} en personne¹⁰⁰. Amadésisme, joachimisme, franciscanisme, esprit savonarolien et prophétisme eschatologique étaient réunis dans ce couvent, alimentant l'esprit de réforme entre 1505 et 1525, surtout en France¹⁰¹.

Le disciple franciscain de François de Moulins, Jean Thenaud, illustre bien cette ambiance. Dans son *Voyage d'Outremer*, il déclarait s'être rendu dans l'hiver 1511 « *en nostre couvent de Sainte Marthe où avoyé este logé* ». Il évoquait ensuite le passage à Gênes de François de Rohan, archevêque de Lyon, François d'Estaing, évêque de Rhodéz, Antoine d'Estaing, évêque d'Angoulême et Antoine Pellissier, évêque de Montpellier, revenant du concile de Pise, où leur « *fut monstre le saint Creal qui est le vaisseau auquel Nostre Seigneur mengea l'aigneau pascal, que l'on dit estre d'esmeraulde si tresbelle que toutes aultres près ledict joyau perdent leur lustre* »¹⁰².

E. François de moulins et l'anticléricisme

L'abrogation de la Pragmatique Sanction, la montée du luthéranisme, les conflits entre la Faculté de Théologie, le Parlement et le gallicanisme royal, la guerre avec Charles Quint, tout cela créait le climat anticléric et anti papiste de cette première Renaissance française. Des diatribes acides étaient lancées contre l'église corrompue, par les humanistes, religieux de surcroît, comme Lefèvre, Briçonnet ou Thenaud. De Moulins y participait en dénonçant dans sa *Magdalène* les "*inventions et fictions des hypocrytes lesquels sous l'ombre de reformacion et sainte devotion font tant d'abus et de folies que*

*j'en ai horreur et confusion en ma conscience*¹⁰³, il osait critiquer la croyance aux fausses reliques¹⁰⁴ et les miracles "*nombreux et douteux*"¹⁰⁵, il étrillait les collectionneurs de bénéfices¹⁰⁶, les faux prophètes, la faculté de théologie "*délicatement nourrie, entretenue par le vin théologal et par l'hypochras*", les cordeliers et "*leur service en argent*"¹⁰⁷, les papes "*blancs comme nege*", les cardinaux "*rouges comme coq*", moines "*noirs comme diables*", généraux "*à hault collet*", chevaliers "*sous la cheminée*"¹⁰⁸. Il y en avait pour tout le monde. Et il les interpellait : "*Avez-vous pensé qu'il vous fault mourir ?*"

IV - LA DISPARITION DE FRANÇOIS DE MOULINS

On ne s'accorde généralement pas sur la date de la mort de François de Moulins¹⁰⁹. Pourtant, à bien les étudier, les documents laissent peu de doutes.

La dernière lettre d'Erasme à de Moulins est datée du 16 mai 1526¹¹⁰ (peut-être y en a-t-il encore une le 6 juin, mais la date est douteuse¹¹¹). Un autre courrier, de Guillaume Farel à Oswald Myconius, le 4 juin, paraît annoncer la mort du Grand Aumônier, bien qu'il ne soit pas nommément cité. Mais la lettre d'Erasme à François Ier, le 16 juin¹¹², ainsi que celle du 27 août¹¹³ à Guillaume Cop, ne laissent aucun doute sur son décès. S'il fallait encore en douter, la reddition des comptes des offrandes et aumônes de la chapelle du roi pour l'année 1525 (rendus en 1526) est effectuée par Jacques Hamelin, Premier Aumônier, « *commis par le roi pour signer lesdits roolles, jusqu'à ce que Sa Majesté eut pourveu à l'office de son grand aumônier, lors vacant par la mort de Maître François de Moulins*¹¹⁴ ». Son successeur, Jean Le Veneur de Tullières, abbé du Mont Saint-Michel, fut effectivement nommé en 1526. La confusion sur cette date est la conjonction de plusieurs faits. Dans sa lettre du 4 juin, Farel annonçait à tort la mort de Budé et présentait de Moulins comme ayant beaucoup d'influence en matière de finance, ce qui pouvait paraître douteux. Ensuite, le *Gallia Christiana*, indique que de Moulins ne

fut remplacé à l'abbaye de Micy qu'en 1534¹¹⁵. Mais les indices sont suffisants pour prendre le risque de situer le décès de François de Moulins au printemps 1526, peut-être en mai.

Mais un autre mystère entoure les circonstances de son décès. On est allé jusqu'à prétendre qu'il était mort brûlé à Lyon, en compagnie d'Antoine Du Blet¹¹⁶. L'erreur repose sur la lettre d'Erasmus au roi du 16 juin 1526, dans laquelle il cite ensemble les deux personnages : « *François de Moulins est mort, ainsi que Dublet* », au milieu d'autres victimes de la répression. Cet amalgame a pu laisser penser que le Grand Aumônier, qui séjournait effectivement à Lyon en 1524-1525¹¹⁷, serait à compter au rang des martyrs. Mais il est difficile de croire que la mort, dans de telles circonstances, d'un si proche du roi et de sa mère, n'ait pas eu plus d'écho dans les sources.

L'hypothèse n'est pas crédible mais il n'en reste pas moins quelques interrogations. De Moulins, dans un de ses manuscrits, difficile à dater¹¹⁸, demandait à Louise de Savoie de le protéger contre ses ennemis dans la Maison du roi. Nous avons vu aussi que sa réforme des établissements hospitaliers fut souvent mal accueillie et combien il pouvait se déchaîner contre certains religieux, « *les hypocrites blancs, noirs, gris, enfumés et de toutes couleurs* » (« *Journal* » de Louise de Savoie). Il avait certainement beaucoup d'ennemis, en effet. Certaines amitiés sulfureuses pouvaient également le desservir, comme celle de Pierre Lamy, proche de Rabelais, en fuite du couvent franciscain de Fontenay-le-Comte, qu'il hébergea dans son abbaye de Micy, vers 1523-1524¹¹⁹. Mais de Moulins n'a jamais basculé dans l'hérésie.

La santé fragile du Grand Aumônier, dont nous avons maints témoignages, est plus vraisemblablement la cause réelle de son décès. Vers 1512, il évoquait sa faible constitution : « *Tout ce que j'ai pris et receu naturellement d'une pauvre mère que j'avois, qui avoit nom Louise, tout cela est affecté et tourmenté de maladie*¹²⁰ ». Le 28 août 1514,

« *le pauvre malheureux Rochefort [était] sur son mulet gris, car aller à pied ne lui estoit possible* »¹²¹. L'été 1515, au départ du roi pour l'Italie, il s'excusait de ne pouvoir le suivre « *qu'en pensée subtile* », à cause de son état de santé¹²². Au premier trimestre de 1518, il était malade d'une « *mauvaise fiebvre continue* »¹²³ et évoquait son « *entendement enclos en ung miserable corps afflict et tourmenté de tant de maladies* ». Ses dernières années furent probablement marquées par ses lourdes responsabilités et les difficultés de son maître. Même si, peu avant sa mort, il envisageait de retourner à Bâle visiter Erasme, sa santé semblait assez fragile depuis longtemps. Il n'est pas sûr qu'il ait revu le roi à son retour de captivité. Il est probable qu'il se soit éteint de façon naturelle, âgé sans doute d'une cinquantaine d'années.

La famille de Moulins de Rochefort s'est perpétuée par les frères du Grand Aumônier. Un de ses neveux, prénommé également François, eut aussi une belle carrière religieuse et fut notamment doyen de Saint-Sauveur (cité en 1556) et archidiacre de Blois en 1579. Mais son petit-neveu, le médecin Louis de Moulins de Rochefort, devint calviniste et dut se réfugier à Bâle.

François de Moulins de Rochefort, personnage clé du règne de François I^{er}, ne doit plus être considéré comme un obscur religieux poitevin, dont on hésitait sur l'identité exacte et la date de décès. Il était le rejeton d'une famille bien implantée en Blésois, proche du pouvoir, sans doute bénédictin et mourut au printemps 1526. Nous avons tenté de cerner ses fonctions réelles et son influence à la cour, ainsi que ses positions religieuses, fondamentales pour éclairer la religion et la politique du roi. Dans l'épreuve de force qui eut lieu en 1523 avec la faculté et le parlement de Paris qui multipliaient les attaques contre le cercle de Meaux, la réorganisation de la chapelle et le renforcement des pouvoirs du Grand Aumônier sur les établissements charitables (susitant peut-être

son renoncement à l'évêché de Condom), faisaient de François de Moulins un instrument essentiel de la réforme gallicane voulue par le roi.

¹ Doctorat en cours : Charlotte Bonnet, Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance, Tours.

² Marie Holban, « François du Moulin de Rochefort et la querelle de la Madeleine », in *Humanisme et Renaissance*, t. II, fasc. I et II, Paris, Droz, s. d. (1935).

³ Lettres de Louis XI du 14.05.1464 (Nogent-le-roi), aux maire, échevins et bourgeois de Poitiers et du 12.06.1464 (Amiens) : repr. in Paul Guerin, « recueil des documents concernant le Poitou contenus dans 14 registres de la chancellerie de France », X (1456-1464), *Archives Historiques du Poitou*, XXXV, Poitiers, 1906.

⁴ Compte de la confiscation du cardinal Balue, BNF 4936 A 4.4 : la commission chargée d'instruire le procès a pour greffier le secrétaire du roi Jean de Moulins.

⁵ Lettre de Louis XI du 10.03.1469 (in P. Guerin, *op. cit.*). Sur l'hôtel de Rochefort, voir Charlotte Pon-Willemsen et Jean-Pierre Roussel, *Hôtel de Rochefort, Poitiers*, Itinéraires du Patrimoine N° 16, 1992.

⁶ Lettre de Louis XI du 31.05.1472 (Saintes) : formulaire à l'usage de la chambre des comptes, BNF, ms. Fr. 5318.

⁷ Lettre du 27.06.1472 (in P. Guerin, *op. cit.*).

⁸ Lettre de Louis XI du 13.11.1472 (Poitiers) à Tanguy du Chastel (in P. Guerin, *op. cit.*).

⁹ *Lettres de Louis XI, roi de France, publiées d'après les originaux*, vol. 5, 1895 : lettre du 4.05.1474 (Senlis),

¹⁰ Permission du 10.03.1475, P. Guerin, *op. cit.*

¹¹ *Cartulaire de la ville de Blois*, notice par J. de Croÿ, p.382.

¹² Selon d'autres sources, le père de Jean de Moulins serait Gilles de Moulins, conseiller-secrétaire de Charles VI. Voir notamment J.P. Sauvage et B. Guignard, « Court essai sur une grande famille : les Villebresme en Blésois (1264-1686), in *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, tome 59, 2004, p. 3-61.

¹³ *Cartulaire de la ville de Blois*, notice sur Jacques de Moulins par J. de Croÿ, p. 419.

¹⁴ Arch. dioc. de Chartres, vol. 5.

¹⁵ A.D.41, G 1115; B.M. Blois, coll. Joursanvault, supp. N° 176; D'Hozier, *Armorial general*, reg. III, p.716; BNF, Carrés d'Hozier, 457, f°37; A.N. Q¹ 446.

¹⁶ A.D.41, 126 J 2.

¹⁷ Voir notamment abbé Paul Brisset (annoté par S. de Froberville) *Histoire de Chailles*, Blois, Le Clairmirouère du temps, 1985, p. 53 à 89 et abbé P. Boureille, *Histoire des Montils*, Blois, 1912, p. 165-174.

¹⁸ Par exemple : Macé de Villebresme, maître d'hôtel de Marie de Clèves et son frère Michel, maître d'hôtel d'Anne de Beaujeu (Sauvage et Guignard, *op. cit.*).

¹⁹ « Monsieur de Refuge » est cité dans le *Petit livret à l'honneur de Madame Sainte-Anne* de F. de Moulins (Ars., ms. 4009, f°54 v°) ; « Regnault de Reffuge » est présent à Romorantin avec Louise de Savoie et de Moulins le 28.08.1514 (« *Journal* » de Louise de Savoie). Les Refuge sont proches parents des Villebresme.

²⁰ Jean de Moulins avait acquis la seigneurie de Rochefort de Guillaume Gouffier de Bonnivet. Son fils succéda comme Grand Aumônier au cardinal Adrien Gouffier de Boisly. C'est aussi à François de Moulins et Adrien Gouffier que Charles de Bovelles dédia son *Aetatum mundi septem* en 1521.

- ²¹ « *Journal* » de Louise de Savoie, 9 mai 1520.
- ²² Thibaud Fourrier et François Parot, « Qu'est-ce que Chambord ? Etude du décor sculpté et nouvelles interprétations », in *MSSLLC*, tome 65, 2010, p. 21-55.
- ²³ Macé de Villebresme était seigneur de Muides en 1457 (*Cartulaire de la ville de Blois*, charte n° 75 ; Sauvage et Guignard, *op. cit.*).
- ²⁴ BNF, ms. fr. 25720 (142).
- ²⁵ BNF, ms. fr. 26289, pièces 386 et 2927, f°57 v° ; A.N., K 78, n° 2 et KK 902, f°47 v°.
- ²⁶ BNF, ms. fr. 26117 (433).
- ²⁷ André Félibien, *Mémoires pour servir à l'histoire des Maisons royales et bastimens de France*, ms. château de Cheverny, 1681, f° 60-61.
- ²⁸ Jean Bernier, *Histoire de Blois*, 1682, p. 83.
- ²⁹ BNF, ms. Clairembault 307, f° 33 et BNF, ms. Gen. 484, f°69.
- ³⁰ BNF, ms. fr. 1194 : *Le Fort Chandio* (vers 1512), f°24, f°3 et v°, f°5 (publié in Jean EDOM, *François le Fort*, Cahiers du Baugeois, 2005).
- ³¹ BNF, ms. lat. 7884 : traduction latine de trois pièces d'Euripide, datée de Bologne, le 1^{er}.04.1507 et dédiée au comte d'Angoulême. Il semble que ce travail ait été commandé par F. de Moulins qui aurait envisagé de faire apprendre le grec à son élève. Voir notamment Jean-Eudes Girot, *Pindare avant Ronsard*, Droz, 2002.
- ³² Lettre de Guillaume Cop à Erasme, de Paris le 6.02.1517 (*correspondance d'Erasme*, Gallimard, Bruxelles, 1967-84, vol II, n° 523, p. 576).
- ³³ Le *Dialogus* ... (BNF, ms. fr. 1863) est daté de 1505 à Amboise, François d'Angoulême n'a encore que 11 ans. Il s'agit d'un dialogue entre un « dévot confesseur » et un « pauvre pénitent pêcheur » au service de Prudence.
- ³⁴ Anne-Marie Lecoq, *François I^{er} Imaginaire*, Macula, 1987, p.69-72, 446 ss.
- ³⁵ Yelena Masur-Matusevitch, *Le Siècle d'or de la Mystique française, de Jean Gerson à Jacques Lefèvre d'Étaples*, Edit Arché, 2004, p.407-408. Il faudrait aussi comparer ces principes pédagogiques avec ceux proposés par Charles de Bovelles, disciple de Lefèvre (qui dédicace à *Franciscum Molinum* son *Aetatum Mundi Septem Supputatio* en 1520).
- ³⁶ *Le Fort Chandio*, ms. cit., f°4.
- ³⁷ *Armorial Général ou registre de la noblesse de France*, reg. 3^e, 2^{de} part., Paris, F. Didot, 1752, p. 720.
- ³⁸ Abbé Fouere-Macé, *Le prieuré royal de Saint-Magloire de Léhon*, Rennes, 1892, p. 54 : aveu du 26.07.1524, déposé à la chambre des comptes de Bretagne.
- ³⁹ *Arm. Gén.*, *op. cit.*, p. 720.
- ⁴⁰ Lettre de G. Cop à Erasme du 6.02.1517 déjà citée, qui lui donne le titre d'abbé. La lettre de Clichtove accompagnant la deuxième édition du *De Maria Magdalena*... d'Erasme (Paris, Henri Etienne, 1518, f°2) est adressée à *Domino Francisco Molino, revendo sancti Maximi abbati, a secretis et consilio Christianissimi Francorum regis, Francisci primi*. L'abbé Eugène Jarossay, *Histoire de l'abbaye de Micy-Saint-Mesmin-lez-Orléans (...)*, Orléans, 1902, indique à tort la date de 1522 pour la résignation de l'abbaye par Jean de Longueville.
- ⁴¹ M. Holban, *op. cit.*, p. 6 et 7, n. 2, pense à une erreur de transcription.
- ⁴² Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, 1524, partie IV, p. 363-366.
- ⁴³ Pour l'histoire de cette abbaye : abbé E. Jarossay, *op. cit.*
- ⁴⁴ BNF, ms. fr. 24955, f° 77.
- ⁴⁵ François Green de Saint-Marsault, voir *infra*.
- ⁴⁶ François de Montmorency de la Rochepot, frère du connétable.

⁴⁷ Voir notamment Marguerite Boulet, « Les élections épiscopales en France au lendemain du concordat de Bologne, 1516-1531 », in *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, vol. 57, 1940, p. 190-234.

⁴⁸ M. Boulet, *op. cit.*; Arch. Vatican, Acta vicecancellarii, T. II, f° 221, 1^{er}.06.1523.

⁴⁹ *Catalogue des Actes de François I^{er}*, VII, p. 115, n° 23782. Exp. orig. : A.N., P. 556¹, cote 685.

⁵⁰ A. de Meyer et Van Cauwenbergh (éd.), *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, XIII, Paris, 1956, 423-438.

⁵¹ Guillaume Du Peyrat, *L'histoire ecclésiastique de la cour ou les antiquitez et recherches de la chapelle et oratoire du roy de France depuis Clovis I jusques à nostre temps*, Paris, Henry Sara, 1645, p. 454.

⁵² L'absence d'archives rend difficile la délimitation exacte des fonctions du Grand Aumônier. La source essentielle concernant la chapelle du roi reste l'ouvrage tardif de Du Peyrat, *op. cit.*

⁵³ Abbé Oroux, *op. cit.*, p. 14-15.

⁵⁴ *Catalogue des Actes de François I^{er}*, T. V, n° 17197, p. 490; BNF, ms. fr. 5086, f°75 v°.

⁵⁵ *Catalogue des Actes de François I^{er}*, T. VII, n° 25395, p. 422.

⁵⁶ Du Peyrat, *op. cit.*, p. 412.

⁵⁷ Du Peyrat, *op. cit.*, p. 413.

⁵⁸ *Catalogue des Actes de François I^{er}*, T. VII, n° 25356, p. 418.

⁵⁹ Lettre de G. Cop à Erasme, 6.02.1517, (citée n. 37). L'affaire fut un échec, du fait d'Erasme lui-même.

⁶⁰ Ms. cit., f°4 v°.

⁶¹ Lettre de Guillaume Farel à Oswald Myconius, 4.06.1526 ; A.-L. Herminjard, *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*, T. I, 1512-1526, Genève-Paris, 1866, n°176, p. 431-434.

⁶² Du Bellay, *Mémoires*, T. I, p. 327-328, cité in Philippe Hamon, *L'argent du roi, les finances sous François I^{er}*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 1984, p. 369 et n. 155.

⁶³ P. Hamon, *op. cit.*, p. 360.

⁶⁴ P. Hamon, *op. cit.*, p. 369.

⁶⁵ *Catalogue des actes de François I^{er}*, T. V, p. 598, n°17738.

⁶⁶ BNF, ms.fr. 24955 (*Vie de la Magdalène*), f°76v° et 77r°.

⁶⁷ *Triumphe de Justice*, f°164 v°.

⁶⁸ Y. Masur-Matusevitch, *op. cit.*, p.409.

⁶⁹ Le terme d'évangélisme, au début du XVI^e siècle, n'existe pas, tout au plus trouve-t-on le qualificatif d' "évangélique" à partir de 1521. Voir C. Martineau, M. Veissière et H. Heller, *Guillaume Briçonnet, Marguerite d'Angoulême, Correspondance (1521-1524)*, Droz, 1975, tome I, lettre 22, décembre 1521, f°60 r°, p.85 et sur cette question précisément, voir Jonathan REID, *King's sister-Queen of Dissent, Marguerite de Navarre and her Evangelical Network*, Leyde Brill, 2009, tome I, p.205, note 74.

⁷⁰ C. Martineau, M. Veissière et H. Heller, *op.cit.* ; J. Reid, *op.cit.*, vol. 2, p.187, n. 15.

⁷¹ "Dieu merci, nuls des nostres n'ont este trouvé sacramentaires" (Lettre de Marguerite au roi datée, 1542.) François Genin, *Nouvelles Lettres de la Reine de Navarre adressées au roi François I^{er}, son frère*, J. Renouard et C^{ie}, 1841, p.196, R 903.

⁷² Y. Masur-Matusevitch, *op.cit.*, p.439 et Charles-Henri Graf, *Essai sur la vie et les écrits de Lefèvre d'Étaples*, Strasbourg, 1842, rééd Slatkine 1970, p.62.

- ⁷³ Roger Doucet, *Etude sur le gouvernement de François I^{er} dans ses rapports avec le Parlement de Paris (1525-1527)*, vol. 2.
- ⁷⁴ R. Doucet, *op.cit.*, p.164-165.
- ⁷⁵ Ars., ms. fr. 4009, f°56 et 57.
- ⁷⁶ Guy Bretonneau, *Histoire généalogique de la Maison des Briçonnet*, 1620, p.178-179.
- ⁷⁷ BNF. ms.fr.24955. M. Holban, *op.cit.* (1935); Guy Bedouelle, *Lefèvre d'Étaples et l'intelligence des Ecritures*, chap.VIII, Droz, 1976.
- ⁷⁸ BNF. ms.fr.24955, f°91v° et 92 r° (voir aussi f°100v°). C'est Guillaume Briçonnet qui les fit rencontrer (Ars., ms.fr. 4009, f°1v°).
- ⁷⁹ *G.Briçonnet-M. d'Angoulême, Corresp.*, *op.cit.*, tome I, p.16.
- ⁸⁰ Michel Veissière, *L'Evêque Guillaume Briçonnet (1470-1534) contribution à la connaissance de la Réforme catholique à la veille du Concile de Trente*, Société d'Histoire et d'Archéologie, 1986, p.248.
- ⁸¹ Isabelle Garnier-Mathez, *Epithète et Connivence, Ecriture concertée chez les Evangéliques français, 1523-1534*, Droz, 2005.
- ⁸² Comme dans sa *Vie de la Belle et Clère Magdalène* (qualificatifs employés pour désigner Lefèvre : vray, pur, fiable, naturel) ou le *Petit Livret fait à l'honneur de Madame sainte Anne*, Ars. ms.fr.4009, f°23v° (Vray Amour, Sanctus Amor) et f°64-65 (Vraye doctrine).
- ⁸³ Cf. M. Holban, *op.cit.*, p.11; Jean Thenaud, *Triumphe de Prudence*, f°101v°, p.189, Droz, 1997 et Guy Bedouelle et Bernard Roussel (dir.), *Le Temps de la Réforme et la Bible*, Beauchesne 1989, p.85.
- ⁸⁴ *Vie de saint Jérôme* (bibliothèque de Louise), BNF, f. fr. 421 (avant 1515).
- ⁸⁵ BNF, n. a. l. 83, livre d'heures, psautier de saint Jérôme.
- ⁸⁶ « Libre examen et tradition chez les exégètes de la Préréforme », *revue d'Histoire de l'Eglise de France*, 1944, p.44. Lefèvre est représenté en saint Jérôme dans la "Belle chapelle" de Solesmes. Sur Thenaud : BNF. ms.fr.421 *Trespassement du glorieux saint Hiéroisme selon Eusèbe son disciple*.
- ⁸⁷ BNF, ms. fr.24955, f°78v°.
- ⁸⁸ Eugène F.Rice.Jr., *Saint Jerome in the Renaissance*, Johns Hopkins University Press Baltimore and London 1988, chap.VI, mais aussi Bedouelle et Roussel, *op.cit.*, p.86 et 87.
- ⁸⁹ Jean-Christophe Saladin, *La bataille du Grec à la Renaissance*, col. Histoire, Les Belles Lettres, 2004.
- ⁹⁰ Brian P. Copenhaver, *Lefèvre d'Étaples and Symphorien Champier and the secret names of God*, Western Washington state college, p.195 et 207.
- ⁹¹ Judith Perrenoud-Worner, *Rire et Sacré : la vision humoristique de la vérité dans l'Heptaméron de Marguerite de Navarre*, Slatkine, 2008, p.55 et Daniel Ménager, *la Renaissance et le Rire*, 1995 PUF, p.134 ss.,187.
- ⁹² Voir A.-M. Lecoq, *op. cit.*, p. 86. Les exemples de « cette verve, cette causticité, cet humour mordant » caractéristiques de F. de Moulins sont nombreux. BNF, ms.fr. 1358 (*De Saturne roy anticque*), f°1v° : illustration humoristique, peut-être réalisée par Rochefort lui-même, où différents membres de l'Eglise sont tous "vérolés", du Pape au moine, y compris Guillaume Briçonnet père (cet ecclésiastique est l'exemple type, aux yeux des pré-réformés, du "prélat mondain" corrompu, alors que ses deux fils Guillaume et Denis sont au contraire reconnus comme des modèles. Voir J. REID, *op.cit.*, p.157). BNF, ms.fr. 24955, f°77r° : de Moulins déclare à Louise qu'il ne veut plus créer de nouvelle religion, car "toutes les couleurs sont prisez, et ne sauroys quel habit bailler s'il nestoit de vert guay

ou de gente brunette". BNF, ms.fr. 2363 (*Panegyric*) : il fustige à nouveau les « ypocrites gris, blancs, noirs et de toutes couleurs », "l'abbé ventru et l'évêque cornu" etc.

⁹³ J. Thenaud, *Triomphe de Tempérance*, Schuurs-Janssen, Droz 2010 : collisée d'eutrepalie, chap.7, f°120 v°, également f°8r° et 8v°. Une grande partie du chapitre 2 est consacrée au rire. François Rabelais, dont on sait aujourd'hui qu'il a bien connu Jean Thenaud en Poitou, est un autre exemple de cet esprit. Voir M. Holban, « Autour de Jean Thenaud et de frère Jean des Entommeurs », *Etudes Rabelaisiennes*, tome IX, Droz 1971, « Les Grands Jours de Rabelais en Poitou », *E. R.*, t.XLIII, Droz, p.184-185 et 192-193 et Mireille Huchon, « Rabelais Grammairien », *E. R.*, t.XVI, Droz, 1981, p.352 ss.

⁹⁴ J. Perrenoud-Worner, *op.cit.*, p.35 et 36. D. Ménager, *op.cit.*, p.187 et 188 (en référence à Olivier Millet, *Etude de l'Heptameron*).

⁹⁵ *Vie de la Magdalène*, BNF. ms.fr. 24955, f°80.

⁹⁶ *De Maria Magdalena et triduo Christi disceptatio*,..., Jacobus Fabri Stapulensis, H. Stephanus, Parisiis, 1517-1518, BNF, Rés.H-1545. *Disceptatio de Maria Magdalena et triduo Christi*, H. Stephanus, Paris, 1517 (1^{ère} édition dédiée à Etienne Poncher, archevêque de Sens et évêque de Paris). *De tribus et unica Magdalena disceptatio secunda*, 1519 (3^{ème} édition dédicacée à G. Briçonnet).

⁹⁷ Ars.ms.fr.4009 : pour la citation f°56 ; au sujet de la défense de Lefèvre : f°A2 et 56-62.

⁹⁸ f°78, 80v° à 88 r°.

⁹⁹ Jean-Michel Matz, « la Vie en français de la bienheureuse Véronique de Binasco (? – 1497) », *sainteté, politique et dévotion au temps des guerres d'Italie*, Mélanges de l'école française de Rome, vol.109, n°109-2, 1997.

¹⁰⁰ J.P Brach et P. L. Zoccatelli, *Courants renaissants de réforme spirituelle et leurs incidences*, *Politica Hermetica* n°11, 1997, "Pouvoirs du Symbole" p.31 à 46.

¹⁰¹ Voir Jan Miernowski, *le Dieu Néant, Théologies négatives à l'aube des temps modernes*, Brill, 1997, p.124 ss. Egalement A.M Lecoq, *op.cit.*, p.274 à 278.

¹⁰² *Le voyage et itinéraire de Oultre Mer fait par frère Jehan Thenaud, maistre es ars, docteur en théologie et gardien des frères mineurs d'Angoulesme*, (vers 1525), publ. et annot. par Charles Schefer, 1884, éd. E.Leroux, p.10.

¹⁰³ f°75 r°.

¹⁰⁴ f°69v°, 71v°.

¹⁰⁵ f°95v°, 96r°.

¹⁰⁶ BNF, ms. fr. 24955 : *Vie de la belle et clère Magdelene*.

¹⁰⁷ f°75v° et 76r°.

¹⁰⁸ f°24 v°.

¹⁰⁹ Pour M. Holban, *op. cit.* (1935), il est mort en 1534.

¹¹⁰ *Correspondance d'Erasmus*, n° 1711.

¹¹¹ Id., n° 1719.

¹¹² Id., n° 1722.

¹¹³ Id., n° 1735.

¹¹⁴ Du Peyrat, *op. cit.*, p. 439.

¹¹⁵ *Nova Gallia Christiana*, T. VIII, p. 1536; repris in Jarossay, *op. cit.* Il s'agit soit d'une erreur, soit d'une lacune des sources ou d'une période de vacance du siège.

¹¹⁶ Henri Martin, « les commencements de la Réforme », *La Libre Recherche, Revue universelle*, 1^{ère} année, t. 4, Bruxelles, 1856, p. 11-45. Du Blet, ami de Farel, évangélisait à Lyon, et disparut brutalement en mai 1526. Il n'est pas certain qu'il ait été brûlé.

¹¹⁷ *Correspondance d'Erasmus*, n° 1516 : lettre de F. de Moulins à Erasmus, de Lyon, le 21.11.1524.

¹¹⁸ Glasgow University, ms. Stirling Maxwell, 6, f°23 et v°.

¹¹⁹ Mention du refuge de Lamy à Saint-Mesmin : lettre de Lefèvre à G. Farel, du 6.06.1524 ; Henri Busson, « Les dioscures de Fontenay-le-Comte, Pierre Amy, François Rabelais », *Etudes Rabelaisiennes*, t. VI, Droz, 1965.

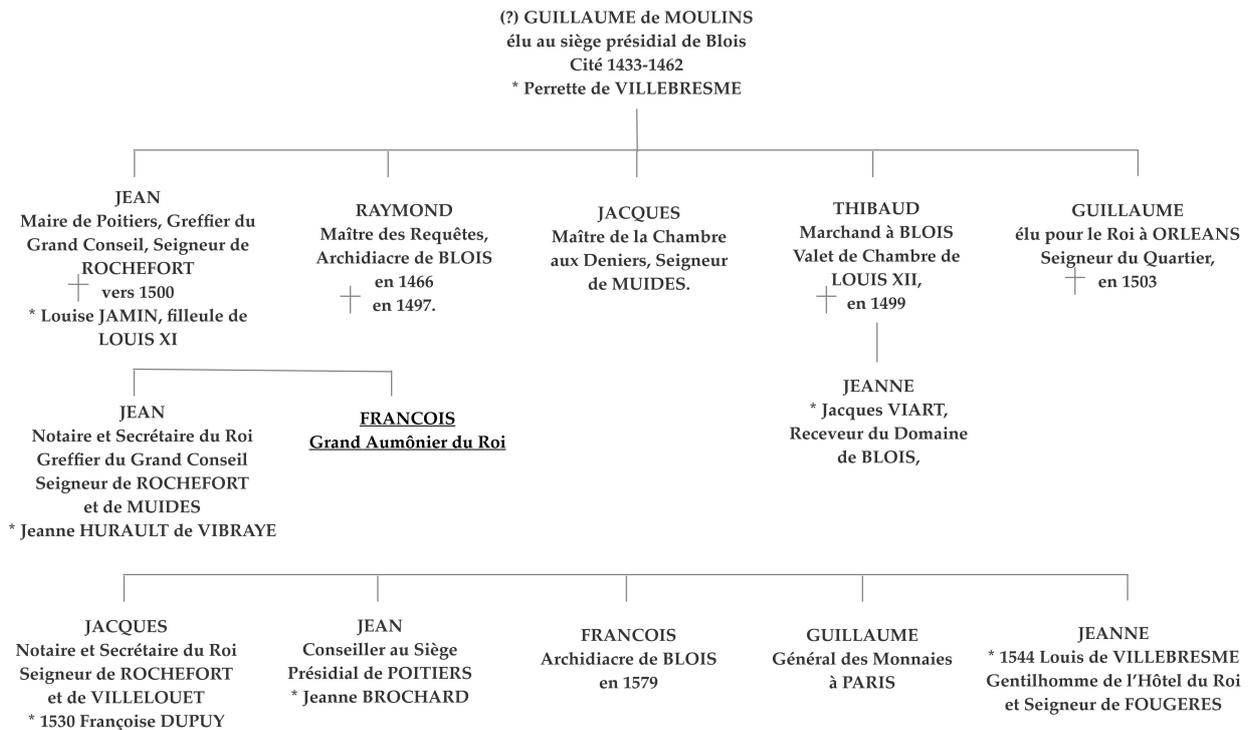
¹²⁰ *Le Fort Chaudio*, ms. cit., f°5 v°.

¹²¹ « *Journal* » de Louise de Savoie.

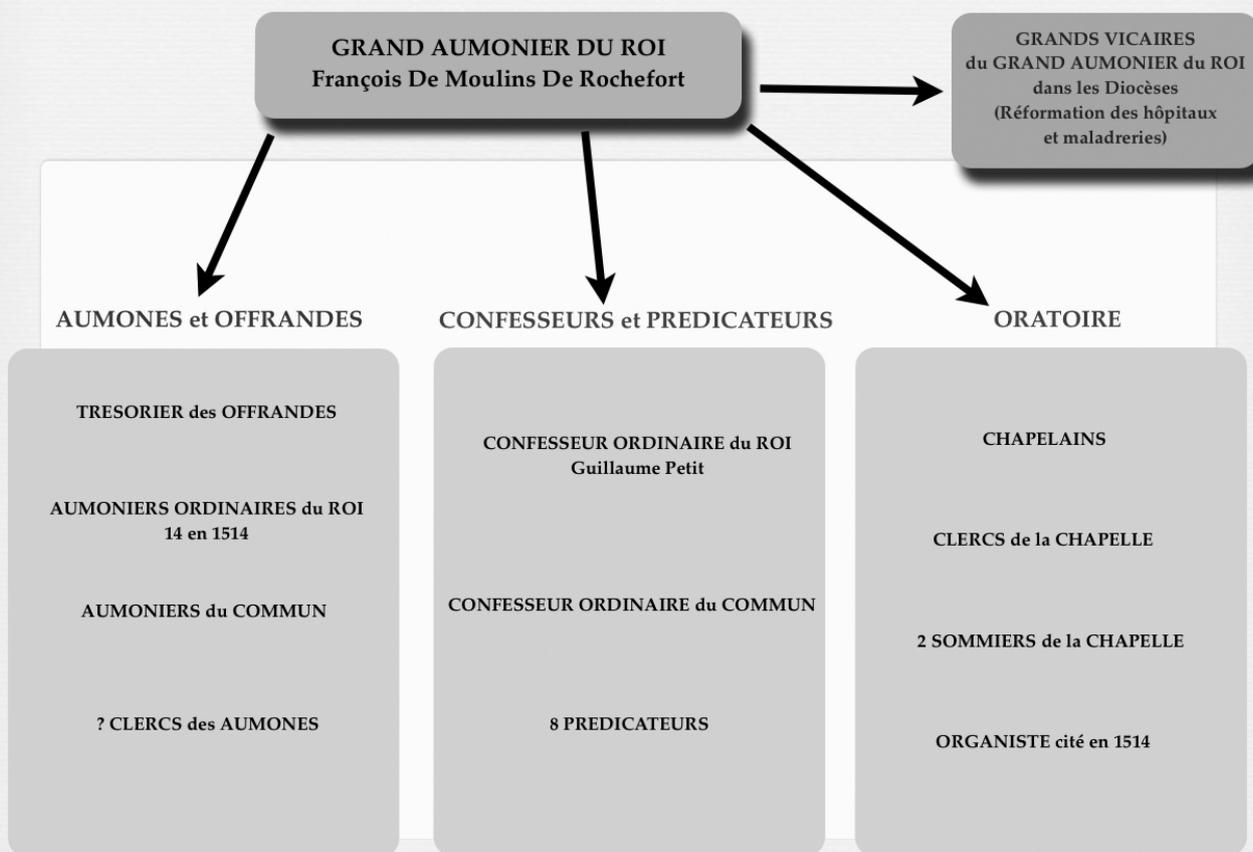
¹²² Ms. anonyme, rédigé « à Amboise à saint Thomas 1515, le 16 de juyillet » : BNF, ms. fr. 2364.

¹²³ *Petit livret fait à l'honneur de Madame Sainte Anne* : Ars ., ms. 4009, f°26.

GENEALOGIE ABREGEE DE LA FAMILLE De MOULINS



ORGANISATION DE LA CHAPELLE DU ROI EN 1519



REFORME DE LA CHAPELLE DU ROI EN 1523

